



23-24-25 juin 2023

au Parc de l'Arbre Sec à Auxerre - Gratuit - 18H à 01h - 11ème édition

Formulaire de candidature - location d'un stand artisanal

PREAMBULE

Dans le village du Catalpa Festival, une allée marchande est proposée dès l'entrée sur site. Huit emplacements au total sont prévus. L'offre doit être variée, complémentaire et à la portée de tous les portefeuilles. Nous veillons à ce qu'il n'y ait pas de concurrence entre les produits dans la limite du possible. Possibilité de garer un véhicule derrière le stand et de dormir sur place.



CONTACTS

Claire Marti
03 86 40 95 41
developpement@lesilex.fr

COORDONNEES

Nom : _____ Prénom : _____
Raison sociale : _____
N° Siret : _____ Code APE : _____
N° RCS : _____ N° Asso : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____
Tél Mobile : _____ Tél Fix : _____
E-mail : _____ Fax : _____

STAND

Nom du stand : _____
Type d'artisanat : _____
Nombre de personnes prévues sur le stand : _____

LOGISTIQUE

Matériel sur l'emplacement Barnum Remorque Autres : _____
Véhicule personnel Oui Non _____
Détail Matériel / Type / Modèle de véhicule (photos recommandées) : _____

Longueur : _____
Largeur : _____
Hauteur : _____

ELECTRICITE

Electricité fournie en 220 V. Préciser vos besoins électriques en plus si nécessaire : _____

TARIFS

La location d'un stand au Catalpa Festival comprend un emplacement de 6,5 mètres linéaire d'ouverture, électricité fournie en 220 V et d'un point d'eau commun à proximité.

Soit 20 € TTC par mètre linéaire par jour.

| Prix HT | TVA 20 % | Prix TTC | Acompte* | Caution** |
|---------|----------|--------------|----------|-----------|
| 325 € | 65 € | 390 € | 195 € | 150 € |

* Une **caution par chèque** sera demandée **à la signature du contrat** si votre candidature est retenue.

Elle vous sera restituée après l'état des lieux à la fin du festival.

** Un **chèque d'acompte** et un **chèque de solde** équivalent à 50% des frais de location TTC chacun seront demandés à la signature du contrat si votre candidature est retenue. **Le chèque de solde** sera encaissé à la suite de la manifestation.

DOCUMENTS A FOURNIR IMPERATIVEMENT

- Attestation d'assurance de responsabilité civile de 2023
- Extrait Kbis pour les commerçants sédentaires
- La carte permettant l'exercice d'une profession ambulante pour les commerçants ambulants
- Un justificatif d'identité
- Eventuellement le compte-rendu du contrôle technique de votre matériel (ex extincteur)

En l'absence d'un de ces documents, votre demande sera automatiquement rejetée.

Documents à fournir avant le 21 février 2023.

Cette demande d'inscription ne donne pas le droit à un emplacement. Tous les documents demandés doivent nous parvenir en même temps que cette demande d'inscription. Sans ces documents, votre demande ne sera pas enregistrée. Après acceptation de votre dossier, un contrat vous sera envoyé et devra nous être renvoyé signé.

Je soussigné(e) _____, atteste l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus et confirme avoir pris connaissance des informations fournies.

Date :

Signature :

RAPPEL > Les boissons sont interdites à la vente !
Etre munis impérativement d'un extincteur aux normes sur le stand